



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E210391

VALABLE JUSQU'AU 02/06/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/10/2017

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 23/09/2019
20 000

Raison sociale : R.G. BAT

Sigle : RGB
30 RUE DE DAMPIERRE
78460 CHEVREUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 832 523 591 00028

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2149737-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021508688604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021508688604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 65 95 25 34

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : rgbat78@gmail.com

Responsabilité légale :

PAVALACHI ALEXANDRU PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/06/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/06/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/06/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	03/06/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/06/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	03/06/2025
o Isolation des combles perdus	03/06/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.